



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 JUIN 2022

DÉLIBÉRATION

N° 20220622DEL05

OBJET :

**FINANCES –
ADOPTION DE LA
DÉCISION
MODIFICATIVE N°1
POUR L'ANNÉE 2022**

RAPPORTEUR :

Cédric AOUN

CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRÉSENTS/
REPRÉSENTÉS : 33

NOMBRE DE
VOTANTS : 33

Le 22 juin 2022 à 19 h 00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 15 JUIN 2022
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Françoise POIRRIER

PRÉSENTS :

Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Monsieur Marc FONTAINE, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Madame Valérie LENORMAND, Mme Paméla BUQUET-MAIRE, Monsieur Julien SAUVÉ, Monsieur Fernando MENDES, Madame Amandine BENOIST, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Monsieur Christophe MARGAT, Madame Fabienne TANTI, Madame Sophie KÉRIGNARD, Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR, Madame Line WENZEL, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Monsieur Jonas MAURY.

ONT DONNÉ POUVOIR :

Monsieur Florent BEQUIGNON, à Monsieur Julien SAUVÉ
Madame Christèle DIDIERJEAN, à Monsieur Marc FONTAINE
Monsieur Hakan KARACIGER, à Monsieur Cédric AOUN
Madame Anne LAPORTE, à Madame Sophie KERIGNARD
Madame Souad BENDJEDDOU, à Madame Line WENZEL
Madame Frédérique MAHER, à Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR
Madame Mélody SENAT, à M. Jonas MAURY

EXCUSÉ(S) :

-

ABSENT(S) :

-



OBJET : FINANCES – ADOPTION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 POUR L'ANNÉE 2022

VU le Code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L.1612-11,

VU l'avis de la commission Finances et ressources humaines en date du 8 juin 2022,

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de procéder aux modifications et ajustements du budget figurant dans le tableau ci-dessous.

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur dans ses explications et en avoir délibéré **à l'unanimité**,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{ER} : D'ADOPTER la décision modificative n°1 au budget ville 2022 qui se présente comme suit :

.../...

DÉSIGNATION	CODE ARTICLE	DÉPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CRÉDITS	AUGMENTATION DE CRÉDITS	DIMINUTION DE CRÉDITS	AUGMENTATION DE CRÉDITS
FONCTIONNEMENT					
Transfert de charges financières (042)	796				72 463,75 €
Indemnités de réaménagement d'emprunt (042)	6682		72 463,75 €		
Dotations aux amortissements des charges financières à répartir (042)	6862		4 830.92 €		
Virement à la section d'investissement (023)	023	4 830.92 €			
Dotation aux Amortissements Attribution de compensation et subventions versées (042)	6811		3 400,00 €		
Virement à la section d'investissement (023)	023	3 400.00 €			
Total Fonctionnement		- 8 230.92 €	80 694.67 €	0.00 €	72 463.75 €
Total Général Fonctionnement		72 463.75 €		72 463.75 €	
INVESTISSEMENT					
Réseaux de voirie (21)	2151		632 000,00 €		
Subventions d'équipements (13)	1321				632 000,00 €
Refinancement de la dette (16)	166		1 709 498.17 €		1 709 498.17 €
Emprunts (040)	1641				72 463.75 €
Pénalités de renégociation de la dette (040)	4817		72 463.75 €		4 830.92 €
Virement de la section de fonctionnement (021)	021			4 830.92 €	
Amortissements Attribution de compensation (040)	28046				1 939.00 €
Amortissement des subventions versées (040)	280422				1 461,00 €
Virement de la section de fonctionnement (021)	021			3 400.00 €	
Opérations patrimoniales (041)	2031				585 216.97 €
Opérations patrimoniales (041)	21318		585 216.97 €		
Total Investissement		0.00 €	2 999 178.89 €	- 8 230.92 €	3 007 409.81 €
Total Général Investissement		2 999 178.89 €		2 999 178.89 €	

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,
Pour extrait conforme.

Le Maire



Cédric AOUN

La Secrétaire de séance

Françoise POIRRIER

Accusé de réception en préfecture
078-217806249-20220622-20220622DEL05-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2022

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois après sa transmission aux services de l'État et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 16/06/2022

Présenté par l'assemblée délibérante (1),

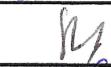
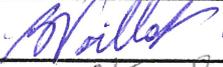
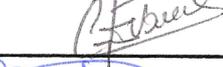
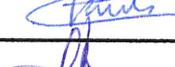
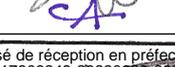
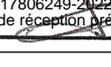
A Triel-sur-Seine, le 22/06/2022

l'assemblée délibérante,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Municipal

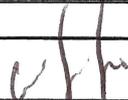
A Triel-sur-Seine, le 22/06/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Madame AMANDINE BENOIST	
Madame ANNE LAPORTE	
Madame BERENGERE VOILLOT	
Madame CATHERINE EVANO	
Madame CHRISTELLE DIDIERJEAN	
Madame ELISABETE RAMOS DUARTE LESSERTEUR	
Madame FABIENNE TANTI	
Madame FRANCOISE POIRRIER	
Madame FREDERIQUE MAHER	
Madame LINE WENZEL	
Madame MELODY SENAT	
Madame PAMELA BUQUET MAIRE	
Madame SOPHIE KERIGNARD	
Madame SOUAD BENDJEDDOU	
Madame VALERIE LEFUEL DUVAL	
Madame VALERIE LENORMAND	
Monsieur AHCENE MEBARKI	
Monsieur CEDRIC AOUN (MAIRE)	
Monsieur CHRISTOPHE MARGAT	
Monsieur CYRILLE ARZEL	
Monsieur FABIEN TANTI	

Accusé de réception en préfecture
078-217806249-20220622-20220622DEL05-DE
Date de réception en préfecture : 30/06/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Monsieur FERNANDO MENDES	
Monsieur FLORENT BEQUIGNON	
Monsieur GIL GOMES	
Monsieur GILLES GAILLARD	
Monsieur HAKAN KARACIGER	
Monsieur HASSAN AHSSAKOU	
Monsieur JONAS MAURY	
Monsieur JULIEN SAUVE	
Monsieur MARC FONTAINE	
Monsieur PASCAL GILLES	
Monsieur PHILIPPE DA-RIN	
Monsieur YVON ROSCONVAL	

Certifié exécutoire par l'assemblée délibérante (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Triel-sur-Seine, le 22/06/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture
078-217806249-20220622-20220622DEL05-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2022